



**30^{ème} session du Conseil exécutif
de l'Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
-ISESCO-**

Rapport final

*Tunis, République Tunisienne
27-29 juin 2009*

Rapport final

Par la Grâce de Dieu, le Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture -ISESCO- a tenu sa trentième session à Tunis, capitale de la République Tunisienne, du 4 au 6 Rajab 1430 H, correspondant au 27-29 juin 2009, dans le cadre de la célébration de Kairouan capitale de la culture islamique pour l'année 2009. Les membres du Conseil exécutif ainsi que leurs accompagnateurs ont été présents et pris part aux travaux de cette session, à l'exception des représentants des Etats suivants : la République d'Azerbaïdjan, la République du Soudan, la République de Surinam, la République Somalienne, la République de Kazakhstan, la République du Kirguizstan et la République du Yémen.

1- La séance d'ouverture s'est tenue sous la présidence de Son Excellence Dr Boubakar Doukouré, Président du Conseil exécutif de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, en présence de Son Excellence Dr Hatem Ben Salem, Ministre de l'éducation et de la formation dans la République Tunisienne, Président de la Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la science et la culture et de Son Excellence Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO).

2- Au début de la séance d'ouverture, et après lecture de versets du Saint Coran, Son Excellence Dr Hatem Ben Salem, ministre de l'éducation et de la formation dans la République Tunisienne, Président de la Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la science et la culture, a pris la parole pour souhaiter, au nom du Gouvernement tunisien, la bienvenue aux membres du Conseil exécutif, leur exprimant ses vœux de réussite. Il a également salué S.E Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture, pour les excellentes relations qui le lient à la Tunisie, le félicitant pour les grands succès réalisés par l'ISESCO à travers ses programmes et ses activités. En outre, il a exprimé la fierté de la République Tunisienne d'avoir été choisie pour abriter la 30^{ème} session du Conseil exécutif et la 10^{ème} session de Conférence générale, parallèlement à la célébration de Kairouan, capitale de la culture islamique pour l'année 2009. Cette coïncidence, a-t-il indiqué, confirme la place de choix qu'occupe la République Tunisienne dans le domaine de l'action islamique commune menée sous l'égide de l'ISESCO et témoigne de la pertinence des principes sur lesquels s'est basé le Changement du 7 novembre sous la conduite du Président la République Tunisienne, Son Excellence M. Zine El Abidine Ben Ali.

S.E le ministre a, par ailleurs, affirmé que l'évolution soutenue que connaît l'ISESCO au niveau de la réalisation des objectifs inscrits dans ses plans d'action successifs reflète, dans son essence, la capacité de l'action collective commune, fondée sur des bases saines et une vision prospective et mue par la volonté ferme d'atteindre les grands objectifs de développement et de promouvoir les secteurs de l'éducation, de l'enseignement, des sciences,

de la technologie, de la culture, de la communication et de l'information, l'ultime objectif étant de construire la société du savoir. C'est là, a-t-il ajouté, le contenu principal du Plan triennal de l'ISESCO 2010-2012.

Par ailleurs, Son Excellence a salué la noble mission confiée au Conseil exécutif de l'ISESCO, qui consiste à préparer la 10^{ème} session de la Conférence générale, laquelle sera, a-t-il confirmé, une session remarquable sur tous les plans. Au terme de son allocution, S.E. le ministre a salué les membres du Conseil exécutif pour l'esprit de rigueur et de dévouement avec lequel ils mènent leur noble mission.

3- Par la suite, Son Excellence Dr Boubakar Doukouré, Président du Conseil exécutif de l'ISESCO, a pris la parole pour exprimer sa joie de voir la 30^{ème} session du Conseil exécutif de l'ISESCO se tenir en République Tunisienne, pays du renouveau et de la prospérité. A cet égard, il a salué la conduite sage de Son Excellence, M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne, qui a initié la grande renaissance que connaît ce pays. Il a, en outre, fait mention des documents importants qui allaient être examinés par le Conseil, notamment le Rapport du Directeur général de l'ISESCO sur les activités de l'Organisation pour l'année 2008, le Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture, le Rapport de la Société d'Audit et le Rapport de la Commission de Contrôle financier. Ces rapports, a-t-il ajouté, témoignent de la réussite de cette Organisation dans la réalisation du Plan d'action triennal (2007-2009) et de la réussite de Son Excellence le Directeur général dans l'accomplissement des grandes missions qui lui incombent dans les différents domaines, à la faveur des efforts constants qu'il entreprend avec abnégation et dévouement et grâce à une politique financière rationnelle, empreinte de rigueur et de transparence ; ce qui est de nature à développer la mission de l'ISESCO et renforcer davantage le rôle d'avant-garde qu'elle joue dans le renforcement du dialogue, de la coexistence, de l'entente et de la paix dans le monde. Au terme de son allocution, S.E. Dr Boubakar Doukouré a formulé le vœu de voir les travaux du Conseil réussir et les objectifs de l'Organisation se réaliser, rappelant l'ampleur des responsabilités qui incombent au Conseil exécutif de l'ISESCO et soulignant la nécessité de redoubler d'efforts afin de réaliser les nobles objectifs assignés à l'Organisation.

4- Ensuite, S.E. Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture a prononcé une allocution où il a d'abord exprimé toute la joie que lui inspire la tenue de la 30^{ème} session du Conseil exécutif à Tunis, à l'occasion de la célébration de Kairouan capitale de la culture islamique au titre de 2009 pour la région arabe, grâce au soutien constant de Son Excellence M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne.

S.E. le Directeur général a, par ailleurs, indiqué que la 30^{ème} session du Conseil exécutif se distinguait des sessions précédentes par l'examen d'un grand projet civilisationnel inédit, à savoir le Projet de Plan d'action triennal et Budget pour les années 2010-2012, lequel projet apporte la preuve que l'ISESCO est sur le point de faire un saut qualitatif. Il a souligné

que cette session se tenait à une étape charnière dans l'histoire des relations internationales. Il a également rappelé que les responsabilités qui incombent à l'Organisation islamique s'en trouvent, de ce fait, accrues, au même titre que l'importance de l'action islamique commune à l'intérieur et en dehors du Monde islamique.

De plus, S.E. le Directeur général a affirmé que le bilan largement positif du Plan d'action triennal (2007-2009) prouve que l'ISESCO est sur la bonne voie et qu'elle se développe de manière constante, tant et si bien qu'elle a pu s'adjuger une place de choix parmi les organisations internationales et régionales similaires et s'imposer comme un modèle à suivre en matière d'action islamique commune. Il a, en outre, indiqué que ce succès honorable accompli par l'ISESCO –rendons-en grâce à Dieu- n'aurait pas été possible sans l'appui et le soutien de tous les Etats membres, saluant par là même le rôle qu'a joué le Conseil exécutif de l'ISESCO dans ce succès.

Par ailleurs, S.E. le Directeur général a signalé que cette session du Conseil exécutif se tient dans une conjoncture régionale et internationale marquée par la multiplication des défis auxquels le monde islamique fait face, soulignant que pour pouvoir faire face à tous ces problèmes, il est indispensable d'exceller dans le domaine des sciences et de la technologie et de promouvoir une culture qui façonne l'Homme et la civilisation. Il importe également, a-t-il précisé, de mettre en place un enseignement qualitatif et productif et adopter une éducation ciblée qui construit la personnalité et éclaire l'esprit. Tel est, a-t-il rappelé, le message civilisationnel que tout le monde doit transmettre de la meilleure façon qui soit.

Au terme de son allocution, le Directeur général a souligné que la noble action que mène l'ISESCO est la réponse pratique aux attaques dirigées contre la religion, la culture et la civilisation de la Oumma islamique et qui visent à ébranler la stabilité et entamer l'intégrité et la sécurité intellectuelle, culturelle et scientifique des communautés musulmanes.

5- Au début de la première séance de travail, le Président du Conseil exécutif a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil exécutif, en l'occurrence les représentants des Etats suivants : la République islamique du Pakistan, la République populaire du Bangladesh, la République du Kazakhstan, la République du Cameroun, la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste, la République islamique de Mauritanie et la République du Yémen. Il a également présenté ses félicitations à S.E. Dr Ibrahim Bin Mubarak Al-Juwair, représentant du Royaume d'Arabie Saoudite au Conseil exécutif, pour sa nomination membre du *Majlis Al-choura* au Royaume. Il a ensuite présenté le projet d'ordre du jour de la 30^{ème} session du Conseil exécutif et le projet de programme de travail de la session. Après délibérations, les deux projets ont été adoptés.

6- Ensuite, le Directeur général a présenté son rapport sur les activités de l'Organisation dans l'intervalle entre les 29^{ème} et 30^{ème} sessions du Conseil exécutif, rappelant au début de son exposé que les activités mises en œuvre au titre de l'année 2008 reflètent l'engagement de l'ISESCO à mettre en œuvre les résolutions de la 9^{ème} Conférence générale et les recommandations de la 29^{ème} session du Conseil exécutif. De même, ces activités

expriment son engagement vis-à-vis du système de valeurs islamiques et sa détermination à servir les questions humaines et à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde à travers sa forte présence dans les forums dédiés au dialogue des cultures et des civilisations.

Le Directeur général a précisé que l'Organisation a programmé, au cours de l'année 2008, 500 activités dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'informatique. Dans ce cadre, quatre cent cinquante deux (452) activités éducatives, scientifiques et culturelles ont été mises en oeuvre, soit 90 % des activités programmées, enregistrant ainsi une augmentation notable par rapport à la première année du Plan d'action triennal (2007-2009) durant laquelle ont été exécutées 422 activités.

Il a indiqué que les activités mises en oeuvre ont été réparties sur les domaines d'action, les directions et les divisions spécialisées de l'ISESCO. Ainsi, 145 activités ont été exécutées dans le domaine de l'éducation, 137 dans le domaine des sciences et 170 dans le domaine de la culture et de la communication.

Il a ajouté que dans le cadre de ces domaines, axes et questions éducatives, scientifiques et culturelles diverses, ont été tenus 150 stages de formation et ateliers de travail nationaux et régionaux qui ont bénéficié à 2150 enseignants, formateurs, orienteurs, experts, responsables, administrateurs et cadres des institutions de la société civile dans les Etats membres ou appartenant aux communautés musulmanes en dehors du monde islamique. Il a indiqué que l'ISESCO a organisé ou co-organisé 143 activités d'envergure, telles que les conférences, les colloques, les réunions, les séminaires internationaux et régionaux spécialisés, notamment la 3^{ème} Conférence islamique des ministres de l'environnement, tenue par l'ISESCO dans son siège permanent à Rabat du 29 au 30 octobre 2008 sous le thème « Pour l'atténuation des effets du changement climatique sur les Etats islamiques » ; la 4^{ème} Conférence islamique des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, tenue par l'ISESCO du 6 au 8 octobre 2008 à Bakou, capitale de la République d'Azerbaïdjan, sous le thème « les potentialités scientifiques des jeunes au service du changement » ; et la Conférence internationale sur « les questions de la jeunesse dans le monde islamique : enjeux du présent et défis du futur » (Tunis : novembre 2008).

Il a en outre indiqué que l'ISESCO a poursuivi le parrainage des Chaires ISESCO, notamment celles relatives à l'éducation aux valeurs de dialogue et à la culture de la paix, de même qu'elle a poursuivi la remise de ses prix internationaux dans les domaines éducatif, scientifique et culturel aux méritants parmi les individus, les institutions et les organisations dans les Etats membres.

S'agissant de l'activation des résolutions des précédentes sessions de la Conférence islamique des ministres de la culture, le Directeur général a expliqué que l'ISESCO a poursuivi la mise en oeuvre de son programme des capitales de la culture islamique. A cet égard, elle a exécuté des activités éducatives, scientifiques, culturelles et informationnelles en Alexandrie, à l'occasion de la célébration de cette ville capitale de la culture islamique au titre de l'année 2008, pour la région arabe. De même, et dans le cadre de l'intérêt qu'elle voue aux

communautés et minorités islamiques en dehors du monde islamique, l'ISESCO a poursuivi la tenue des réunions périodiques du Conseil supérieur pour l'éducation et la culture en Occident et des présidents des associations et centres culturels islamiques en Europe, Asie et Amérique latine.

D'autre part, le Directeur général a fait savoir que l'Organisation a octroyé 94 subventions techniques et financières, de même qu'elle a fourni 62 bourses d'études à des étudiants des Etats membres et des communautés musulmanes en dehors du monde islamique. Par ailleurs, elle a affecté 23 enseignants spécialisés dans la langue arabe et la culture islamique dans les universités et les établissements éducatifs arabes et islamiques dans plusieurs Etats d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

De plus, et dans le cadre de l'élargissement de la coopération et du partenariat avec les organisations régionales et internationales, le Directeur général a indiqué que l'ISESCO a conclu, au cours de 2008, 17 nouveaux protocoles et accords de coopération, ce qui porte à 175 le nombre d'accords et protocoles de coopération signés avec les organisations, les instances et les institutions islamiques, arabes, régionales et internationales. Il a ajouté que l'ISESCO a poursuivi, d'autre part, le renforcement des relations de coopération et de partenariat avec les commissions nationales et les parties compétentes dans les Etats membres. Dans ce cadre, elle a tenu 4 stages de formation au profit de 60 fonctionnaires des commissions nationales.

Le Directeur général a, par ailleurs, fait savoir que l'ISESCO, tirant avantage de ses capacités techniques et des équipements modernes dont est dotée son imprimerie numérique, a poursuivi la diffusion de ses nouvelles publications. Et de préciser que celles-ci ont atteint, en 2008, 36 ouvrages et études mis en ligne en texte intégral et dans les trois langues de travail de l'Organisation.

Au terme de son exposé, le Directeur général a souligné la détermination de l'ISESCO à accomplir davantage de réalisations au profit des Etats membres et à aller de l'avant dans la promotion du message civilisationnel dont elle est investie. Se félicitant de l'esprit de coopération dont les Etats membres ont fait preuve, le Directeur général a émis l'espoir de voir cette coopération se renforcer matériellement et moralement pour servir les questions de l'éducation, l'enseignement, les sciences, la culture et la communication et contribuer à asseoir les fondements de la sécurité sociale, la paix et le développement dans les pays islamiques et dans le monde entier.

7- Au cours des débats concernant le rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation dans l'intervalle entre les 29^{ème} et 30^{ème} sessions du Conseil exécutif, les membres du Conseil ont formulé leurs observations comme suit :

- Saluer la qualité, la clarté et l'excellente présentation du rapport.
- Saluer l'étendue géographique, les objectifs et la diversité des activités mises en œuvre par l'ISESCO.

- Saluer les efforts du Directeur général pour le renforcement du dialogue et l'alliance des civilisations et le respect de la diversité culturelle ; et l'inviter à poursuivre ces efforts en coordination et en coopération avec les organisations internationales spécialisées, de manière à diffuser la culture islamique dans les forums internationaux.
- Saluer l'activation par la Direction générale du rôle des Bureaux régionaux dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités et l'inviter à renforcer davantage le rôle de ces Bureaux.
- Se féliciter du développement qualitatif des programmes de l'ISESCO dans les domaines des sciences et technologie, de l'enseignement de la langue arabe aux non arabophones et la sauvegarde du patrimoine islamique dans les Etats membres; et appeler la Direction générale à poursuivre ses efforts dans ces domaines et dans d'autres domaines connexes.
- Inviter la Direction générale à uniformiser les paramètres réglementant la durée des activités de formation dans les Etats membres de manière à en optimiser les résultats et à réaliser les objectifs escomptés.
- Renforcer les mécanismes d'évaluation externe des activités mises en œuvre et de leur impact sur le terrain, en veillant à mentionner dans le rapport du Directeur général les difficultés qui font obstacle à la mise en œuvre de certaines activités.
- Veiller à ce que tous les Etats membres bénéficient, de façon appropriée, des activités et programmes de l'Organisation.
- Faire part au Conseil du contenu des accords conclus entre l'ISESCO et les institutions spécialisées pour pouvoir bénéficier des perspectives de coopération multilatérale.
- Inviter l'ISESCO à établir des rapports périodiques sur ses réalisations dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, notamment dans des domaines tels que la diffusion de la langue arabe auprès des non arabophones, la sauvegarde du patrimoine islamique, l'alphabétisation, le développement des sciences et de la technologie, le dialogue des cultures et la diversité culturelle.
- Accorder davantage d'intérêt à la consolidation de l'identité culturelle chez les jeunes par l'intermédiaire d'activités de formation dans le but de renforcer les connaissances et les savoir-faire dans ce domaine.
- Inviter la Direction générale à travailler en coordination avec les parties compétentes dans les Etats membres en vue de mettre en place des établissements de formation dédiés à la culture islamique, sensibiliser davantage à l'art architectural et du patrimoine islamiques et élaborer des manuels scolaires spécialisés dans ce domaine.
- Accorder davantage d'intérêt à la programmation et à la mise en œuvre d'activités d'envergure à l'échelle régionale et internationale, mettant à contribution des

organisations et des institutions spécialisées et bénéficiant à l'ensemble des Etats membres.

8- Au terme de leurs discussions, les membres du Conseil exécutif ont exprimé leurs sincères remerciements et leur profonde reconnaissance au Directeur général et à ses collaborateurs pour les efforts considérables qu'ils déploient dans le suivi de la mise en œuvre des programmes et la rationalisation des dépenses y afférentes, tenant compte en cela des besoins prioritaires exprimés par les Etats membres et les communautés et minorités islamiques. Ils ont, en outre, remercié le Directeur général pour la mise en œuvre d'activités dédiées à la République islamique d'Afghanistan, à la République Somalienne et à la République d'Irak ainsi que pour les démarches constantes qu'il déploie pour élargir les domaines de coopération avec les organisations internationales et régionales et les organismes islamiques et arabes, dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes.

Le Conseil a adopté le rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation au titre de 2008. Il a approuvé que ledit rapport soit soumis à la 10^{ème} session de la Conférence générale de l'ISESCO, en recommandant son adoption.

9- Le Directeur général a ensuite présenté son rapport pour les années 2007-2009 sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles à d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine. Ce rapport contient le bilan des activités mises en œuvre par l'ISESCO au profit d'Al-Qods et de la Palestine dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, dans le cadre de son Plan d'action 2007-2009. Ces activités interviennent dans le cadre de la mission qui incombe à l'ISESCO dans la protection des sanctuaires islamiques à Al-Qods Al-Charif et dans le cadre de l'activation des décisions du Conseil exécutif et des résolutions de la Conférence générale pertinentes.

Le Directeur général a indiqué, dans l'introduction du rapport, que l'Organisation a consacré à ce volet plusieurs programmes et activités, de même qu'elle a appuyé davantage les efforts consentis par les parties compétentes dans l'Etat de Palestine dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. Par toutes ces actions, l'ISESCO, a-t-il précisé, entendait contribuer aux efforts visant à faire face aux campagnes de judaïsation et à la politique raciste suivie par les autorités d'occupation israéliennes dans le but de chasser les habitants d'Al-Qods de leur ville, oblitérer l'identité islamique de cette ville sainte et dénaturer son patrimoine et sa culture islamiques.

Par ailleurs, le Directeur général a affirmé que l'ISESCO a étayé ses efforts par une action sur le front juridique, consistant en la documentation des crimes de guerre odieux perpétrés par Israël contre le peuple palestinien et contre son patrimoine culturel. Il a également précisé que l'Organisation a tenue, à cet effet, la Conférence internationale intitulée : « Israël : crimes de guerre et génocide » au terme de laquelle s'est constitué un groupe de travail ayant pour mission de préparer des dossiers juridiques pour une action en justice contre les auteurs des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité perpétrés par

les autorités d'occupation israéliennes en Palestine contre les lieux de culte, les avoires culturels, les monuments civilisationnels et les sites archéologiques qui représentent le patrimoine culturel et spirituel du peuple palestinien, le but étant de les traduire devant la Cour Pénale internationale et les tribunaux nationaux compétents en matière de droit pénal international.

Au terme de son allocution, le Directeur général a remercié la commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et les sciences, à sa tête son Secrétaire général, pour les efforts déployés dans le cadre de la coopération avec la Direction générale de l'UNESCO afin de tirer bénéfice des activités de l'Organisation et atteindre les objectifs escomptés.

10- Lors des délibérations, les membres du Conseil exécutif ont salué l'UNESCO pour le soutien qu'elle apporte aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles à Al-Qods Al-Charif et en Palestine ainsi que pour le rôle d'avant-garde que joue le Directeur général de l'Organisation dans la sauvegarde de leur identité culturelle islamique. Ils se sont, en outre, félicités des efforts intenses qu'il déploie dans la mise en échec des campagnes de judaïsation menées par les autorités d'occupation israéliennes pour oblitérer l'identité culturelle d'Al-Qods Al-Charif et déformer son cachet civilisationnel ainsi que dans l'engagement des poursuites judiciaires contre les auteurs des crimes de guerre contre le peuple palestinien devant la Cour Pénale internationale et les juridictions nationales compétentes en matière pénale internationale. Par ailleurs, les membres du Conseil ont formulé les recommandations suivantes :

- Inviter l'UNESCO à poursuivre ses efforts pour la protection des monuments historiques islamiques à Al-Qods Al-Charif et la qualification de cadres spécialisés pour en assurer la restauration.
- Consacrer davantage d'activités et de programmes au soutien des institutions éducatives, scientifiques et culturelles à Al-Qods Al-Charif et la Palestine dans le cadre du Plan d'action triennal (2010-2012).
- Inviter l'Organisation à mettre au point un programme de sensibilisation qui maintient la mémoire d'Al Qods Al Charif vivante dans l'esprit des enfants et des jeunes à travers la diffusion de manuels sur l'histoire d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine et produire des documents informatifs appropriés et autres outils d'information.
- Inviter le Directeur général à exhorter les Etats membres et les bailleurs de fonds musulmans à adopter le projet de restauration des maisons des habitants d'Al-Qods afin de contrecarrer la destruction méthodique de ces habitations par les autorités d'occupation israéliennes.
- Inviter le Directeur général à œuvrer pour la création d'une maison de la culture du Monde islamique à Al-Qods Al-Charif et la baptiser : « Palais de l'UNESCO ».

Au terme de ses délibérations, le Conseil exécutif a adopté le rapport du Directeur général pour les années 2007-2009 sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine, en prenant en considération les observations des membres du Conseil. Par ailleurs, le Conseil a dénoncé les agressions israéliennes, la profanation des lieux saints de l'islam et la destruction des institutions éducatives, scientifiques et culturelles de la ville d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine. En outre, il a invité le Directeur général à redoubler d'efforts pour promouvoir les institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine. De même, le Conseil a exprimé son soutien aux efforts du Directeur général visant à défendre la ville d'Al-Qods Al-Charif et la Palestine et appelé les Etats membres à rejeter les propositions formulées par les autorités d'occupation israéliennes concernant l'inscription des sites d'Al-Qods Al-Charif sur leur liste indicative du patrimoine mondial et œuvrer à la suppression de ces propositions de tous les documents de l'UNESCO. Enfin, le Conseil a approuvé la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale, en recommandant à celle-ci de l'adopter.

11- A l'occasion de l'heureux dénouement qu'a connu la crise politique en République islamique de Mauritanie, suite à une action de médiation internationale, ce qui aura une incidence positive sur la situation éducative, scientifique et culturelle dans ce pays, le Conseil a invité la Conférence générale à adresser un message de félicitation aux parties officielles concernées dans ce pays, et un autre message de remerciements au groupe de contact international pour les efforts qu'il a déployés dans ce sens.

12- Ensuite, le Directeur général a présenté son rapport pour les années 2007-2009 sur l'évaluation de l'action de l'Organisation. A cet égard, il a tenu à souligner que l'Organisation s'est fondée, dans la programmation et la mise en œuvre des projets, programmes et activités contenues dans ledit rapport sur ses référentiels de valeurs, ses orientations stratégiques et ses stratégies éducatives, scientifiques, culturelles et communicationnelles. Ce faisant, a-t-il précisé, l'ISESCO partait de l'expérience et l'expertise qu'elle a accumulées dans ces domaines durant vingt-sept années, en veillant à mettre en application les orientations du Conseil exécutif et les résolutions de la Conférence générale.

Il a, par ailleurs, indiqué que les résultats et les réalisations accomplis par l'Organisation ont été possibles grâce à Dieu, mais aussi grâce à la coopération fructueuse et au partenariat actif des commissions nationales pour l'éducation, les sciences et la culture dans les Etats membres dans la mise en œuvre des activités et programmes de l'Organisation, exprimant sa satisfaction de la réussite de la politique de coopération régionale et internationale adoptée par l'ISESCO dans la mise en œuvre des programmes du Plan d'action triennal 2007-2009.

Le Directeur général a, en outre, expliqué que l'évaluation quantitative des activités a porté sur un total de 1453 activités programmées dans le cadre du plan d'action pour les années 2007-2009, dont l'Organisation a pu mettre en œuvre 872 activités au cours des deux

premières années de la période triennale 2007-2009, soit une augmentation de l'ordre de 35,40% par rapport aux deux premières années du précédent plan d'action triennal. Il a considéré que cette réalisation reflète un développement notable de la performance de la Direction générale et des Bureaux régionaux de l'Organisation dans la mise en œuvre des projets, programmes et activités programmés, lesquels se répartissent entre conférences, colloques régionaux et internationaux, réunions et forums scientifiques, réunions d'experts, tables rondes, séminaires et stages et ateliers de formation. De plus, l'ISESCO a décerné des prix de mérite, tenu des festivals, expositions et camps et apporté l'appui à plusieurs institutions scientifiques, universitaires et culturelles dans les pays islamiques. Elle a également octroyé des bourses de recherche, affecté les enseignants, composé, traduit et publié des ouvrages et études pédagogiques, scientifiques et culturelles, créé les Chaires ISESCO et mis en œuvre d'autres activités importantes dans le cadre du plan d'action actuel.

S'agissant de l'évaluation qualitative, le Directeur général a précisé que la Direction générale a veillé à poursuivre l'étude de l'impact sur le terrain des activités réalisées dans le cadre du plan d'action actuel afin d'évaluer à quel point elles répondent aux besoins et attentes des Etats membres et dans quelle mesure elles sont adaptées aux mutations internationales et aux défis nouveaux, en se basant pour cela sur un certain nombre de mécanismes et outils d'évaluation, tels que les données recueillies à partir des questionnaires adressés aux parties compétentes dans les Etats membres pour explorer leurs points de vue et avoir leur évaluation du niveau des activités mises en œuvre par l'ISESCO dans leurs pays. Sont également exploités, à cet effet, les questionnaires remplis par les bénéficiaires des activités de l'Organisation, les rapports des parties bénéficiaires ou co-organisatrices de celles-ci tant dans les Etats membres qu'en dehors du monde islamique, ainsi que les rapports des experts encadreurs. A travers tous ces questionnaires et rapports d'évaluation, a-t-il dit, la Direction générale a fait état de la satisfaction ressentie quant à sa politique suivie et aux activités réalisées au cours des années 2007 et 2008 et la première moitié de l'année 2009.

Le Directeur général a indiqué que ces questionnaires et rapports ont, par ailleurs, comporté des observations et des propositions appelant à la rénovation constante des thèmes et des objectifs des activités réalisées par l'ISESCO dans certains domaines qui enregistrent une évolution rapide, ainsi qu'à l'augmentation du nombre des bénéficiaires desdites activités et de la durée des stages de formation et des ateliers de travail, en plus d'autres propositions constructives.

Le Directeur général a indiqué que la Direction générale a examiné ces propositions pour les prendre en considération et étudier les moyens de les concrétiser, eu égard à leur importance et dans le souci de les mettre à contribution afin de développer les moyens d'action de l'Organisation, enrichir ses stratégies futures et réaliser ses objectifs.

13- Lors des délibérations, les membres du Conseil ont exprimé leurs remerciements et leur reconnaissance au Directeur général pour les efforts remarquables qu'il déploie en vue de développer les méthodes d'évaluation des programmes et activités de l'ISESCO prévus et

mis en œuvre au titre du Plan d'action triennal 2007-2009. Les membres du Conseil ont formulé les observations suivantes :

- Se féliciter du contenu pertinent, de la méthodologie rigoureuse et de l'approche évaluative globale qui ont caractérisé le rapport ; et inviter la Direction générale à adopter des techniques modernes et utiliser des modes d'affichage et de présentation avancés pour exposer le contenu du rapport d'évaluation lors des prochaines sessions.
- Saluer la rigueur qui caractérise la mise en œuvre des activités de l'ISESCO et la féliciter pour avoir œuvré à l'activation du rôle des commissions nationales ; la saluer également pour la compétence des représentants de la Direction générale et des bureaux régionaux dans la supervision directe de ces activités ainsi que pour la présence remarquable et efficace de son Directeur général lors des grands événements.
- Inviter la Direction générale à renforcer la mise à profit par les Etats membres des dernières évolutions dans le domaine des nouvelles technologies et des technologies de l'information et de la communication et à contribuer au développement de leurs infrastructures dans le domaine de l'environnement ; l'inviter également à favoriser davantage la mise à profit des compétences musulmanes à l'extérieur du monde islamique et l'harmonisation entre les systèmes d'enseignement et les exigences de la révolution technologique.
- Abonder dans le sens du Plan d'action 2007-2009 en organisant bon nombre d'activités de grande envergure, telles les conférences ministérielles spécialisées dans des domaines aussi variés que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, la culture, l'environnement et l'enfance.
- Saluer la performance de l'Organisation dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture, notamment la sauvegarde du patrimoine islamique, la contribution au développement de la recherche scientifique, la promotion du dialogue des cultures et de l'éducation environnementale, sanitaire et démographique et le développement de la culture de l'enfant à la lumière des exigences de développement dans les Etats membres.
- Inviter l'Organisation à promouvoir les activités dédiées au renforcement des capacités des ressources humaines nationales dans leurs domaines de compétence et intensifier la coopération dans ce domaine entre les Etats membres, d'une part, et entre ceux-ci et les Etats non membres, le but étant d'encourager l'échange d'expériences et de savoir-faire.
- Réaffirmer l'indépendance de l'Organisation dans l'exercice de ses compétences, conformément à sa Charte et à ses règlements intérieurs, et dans la tenue des conférences ministérielles islamiques spécialisées dans les domaines de la culture, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'environnement et de

l'enfance; et saluer le grand succès accompli par l'ISESCO à travers la tenue de ces conférences.

Au terme des débats, le Conseil a adopté le Rapport du Directeur général pour les années 2007-2009 sur l'évaluation de l'action de l'Organisation, en prenant en considération les observations des membres du Conseil. Il a invité les Etats membres à coopérer et interagir avec les opérations d'évaluation externe entreprises par l'Organisation dans le cadre de l'exécution des programmes et activités de son Plan d'action. Le Conseil a, par ailleurs, invité le Directeur général à présenter un rapport sur l'évaluation de l'action de l'Organisation pour les années 2010-2012 à la 33^{ème} session du Conseil exécutif et la 11^{ème} session de la Conférence générale. Le Conseil a approuvé la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale, en recommandant à celle-ci de l'adopter.

14- Par ailleurs, le Conseil a adopté une décision concernant les champs de compétence de l'Organisation et les attributions de ses organes suprêmes, dans laquelle il a réaffirmé les compétences de la Conférence générale et du Conseil exécutif pour ce qui a trait à la supervision de l'action de l'Organisation, la coordination de ses activités et leur évaluation, tel que stipulé dans la Charte de l'ISESCO. Le Conseil a, également, soutenu la prise en charge par l'ISESCO de l'organisation des conférences ministérielles spécialisées dans les domaines de la culture, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'environnement et l'enfance, en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence islamique. Le Conseil a approuvé la présentation de cette décision à la 10^{ème} session de la Conférence générale, en recommandant à celle-ci de l'adopter.

15- Le Directeur général a présenté le Rapport financier et comptes de clôture pour l'année 2008, couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. A ce titre, il a indiqué que les contributions des Etats membres perçues par l'Organisation au titre de 2008 étaient estimées à 9.771.656 \$ U.S, dont 7.092.611 \$ U.S concernent les quote-parts des Etats membres versées au titre de l'exercice 2008, lesquelles représentent 51,77% du budget annuel estimé à 13.700.151 \$ US.

Par ailleurs, le Directeur général a précisé que les ressources extrabudgétaires perçues au titre de 2008 ont atteint **827.789 \$US**, ce montant incluant les dons versés à l'Organisation, d'un montant total de **1.030.096 \$US** répartis comme suit : un don de **481.804 \$US** offert par l'Association mondiale de l'Appel islamique dans la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste pour la mise en œuvre du programme d'enseignement de la langue arabe dans les Etats du Sahel, un don de **400.000 \$US alloué par le Royaume d'Arabie Saoudite pour la tenue de la 3^{ème} Conférence islamique des ministres de l'environnement**, un don de **115.957 \$US** offert par la République d'Azerbaïdjan pour la tenue de la 4^{ème} Conférence islamique des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et enfin une subvention d'un montant de **32.335 \$US** accordée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour la mise en œuvre de

programmes divers. Ces ressources supplémentaires ont été recueillies grâce aux contacts entrepris de manière personnelle et intensive par le Directeur général de l'Organisation.

16- Par la suite, le Rapporteur de la Commission de contrôle financier a présenté le rapport de la commission au titre de l'exercice 2008 et a expliqué que la commission a examiné le rapport financier du Directeur général et comptes de clôture au titre de l'exercice 2008 et le rapport de la société d'audit des comptes de l'Organisation au titre de l'exercice 2008. La Commission a indiqué que le rapport financier donne une idée globale des recettes et des dépenses de l'ISESCO au titre de l'exercice 2008. Elle a salué la politique suivie par la Direction générale et les efforts consentis par le Directeur général pour recueillir des ressources financières supplémentaires pour la mise en œuvre des activités programmées au titre de 2008. Dans son rapport, la Commission a, par ailleurs, remercié les Etats membres qui ont versé leurs contributions et leurs arriérés au budget de l'Organisation au cours de 2008 et exhorté les autres Etats membres à verser leurs arriérés dans les meilleurs délais. Elle a recommandé, à cet égard, au Conseil exécutif et à la Conférence générale de l'ISESCO de prolonger les facilités de paiement des arriérés au profit des Etats membres, qui n'en ont pas encore profité, pour deux années supplémentaires (2009 et 2010). De même, et dans le souci de diversifier l'expertise externe et d'optimiser le profit dans ce domaine, la Commission a recommandé de solliciter, à compter de l'année 2009, les services d'une nouvelle société d'audit agréée et ce, conformément aux procédures en vigueur.

17- Au cours des débats, les membres du Conseil ont exprimé leur satisfaction du fait qu'un taux élevé du budget de l'Organisation soit affecté à la mise en œuvre des programmes et activités, ceux-ci représentant en effet 62% du total des dépenses. Ils ont également exprimé leur considération quant aux efforts du Directeur général dans la rationalisation des dépenses et son souci de respecter les recommandations de la Commission de contrôle financier et de la société d'Audit.

Au terme des délibérations, le Conseil a adopté le Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture, le Rapport de la Société d'Audit et le Rapport de la Commission de Contrôle financier pour l'année 2008. Il s'est félicité des efforts consentis par le Directeur général dans le recouvrement des ressources financières, la rationalisation des dépenses et le perfectionnement des méthodes de travail au sein de l'Organisation et l'a invité à poursuivre ses initiatives et ses efforts fructueux pour recueillir davantage de soutien à l'action de l'Organisation.

Le Conseil a exprimé ses remerciements aux personnalités et aux parties qui ont fait des dons de soutien à l'Organisation ainsi qu'à la Commission de Contrôle financier et la Société d'Audit pour la préparation du Rapport. Il a en outre approuvé la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale, en recommandant à celle-ci de l'adopter.

18- Le Directeur général a, par la suite, présenté son rapport sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation pour l'année 2008. A cet égard, il a rendu compte de l'état des contributions

des Etats membres au budget de l'Organisation et l'état des arriérés au titre de 2008 et des exercices précédents, ainsi que des efforts consentis par le Conseil exécutif et le Directeur général pour inciter les Etats membres à régulariser leurs contributions au budget de l'Organisation et poursuivre la mise en œuvre des résolutions des 8^{ème} et 9^{ème} Conférences générales, relatives aux facilités de paiement des arriérés. Le Directeur général a indiqué que les contributions recouvrées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2008 ont atteint 9.777.656 \$US, dont 7.092.611 \$US au titre de l'exercice 2008 et 2.679.045 \$US représentant les contributions dues au titre des exercices précédents, en plus d'un montant de 137.001,51 \$US représentant la contribution de la République de Kazakhstan, réglée à l'avance pour l'année 2009 et un montant de 86.255,87 \$US représentant la contribution de la République du Sénégal, réglée également à l'avance pour l'année 2009. Le Directeur général a, en outre, précisé que les contributions des Etats membres versées au titre de 2008 sont bien en-deçà du budget annuel de l'ISESCO, estimé à 13.700.151 \$US, ne représentant ainsi que 51,77 % de ce budget.

De plus, le Directeur général a indiqué que les arriérés ont atteint, depuis la création de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 2008, 72.887.325 \$US. Quant aux arriérés de l'exercice 2008, ils ont atteint 6.402.037 \$US. Vu le grand intérêt que porte le Conseil exécutif à cette question, le Directeur général a fait mention des démarches entreprises de manière intensive auprès d'un certain nombre d'Etats membres en vue de régulariser la situation de leurs arriérés dans le cadre des résolutions des 8^{ème} et 9^{ème} Conférences générales, relatives aux facilités de paiement des arriérés. Le Directeur général a fait savoir, à cet égard, que jusqu'à ce jour, 24 Etats membres se sont conformés à ces résolutions et bénéficié ainsi de cette exonération.

Le Directeur général a, en outre, indiqué qu'il a écrit au cours de 2008 aux Etats membres pour les inciter à honorer leurs engagements financiers par le règlement de l'intégralité de leurs arriérés ou le reliquat des arriérés au titre des exercices allant de 2004 à 2008 et ce, pour permettre à l'Organisation d'annuler les arriérés dus jusqu'à fin 2002.

Par ailleurs, certains membres du Conseil ont fait part de la volonté de leurs pays de voir réviser leur taux de contribution au budget de l'Organisation. D'autres ont exprimé le désaccord de leurs pays concernant les taux de contribution qui leur sont appliqués, en demandant l'annulation de leurs arriérés. Le Directeur général a indiqué à cet égard que les Etats concernés doivent demander à la Conférence générale de prendre la décision adéquate à ce sujet.

19- Après délibérations, le Conseil a adopté le Rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation pour l'année 2008. Il a exprimé ses remerciements et son appréciation au Directeur général pour ses démarches intensives auprès des Etats membres pour assurer le recouvrement de la plus grande partie des contributions et le renforcement de

la coopération avec les organisations internationales en vue de soutenir les programmes et activités de l'Organisation.

Le Conseil a, par ailleurs, invité les Etats membres qui ne se sont pas acquittés de leurs contributions et ceux qui n'ont pas réglé leurs arriérés à le faire dans les meilleurs délais, conformément à leurs engagements, afin de permettre à l'Organisation de mener à bien son action. Il a, également, invité le Directeur général à poursuivre la coordination et la concertation avec les Etats membres ayant des arriérés afin de recouvrer ceux-ci et convenir de mécanismes pratiques pour y procéder, sur la base des résolutions de la Conférence générale et des décisions du Conseil exécutif en la matière. Le Conseil a approuvé la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale et a recommandé à celle-ci de l'adopter.

20- Le Directeur général a, par la suite, présenté un exposé sur le projet de Plan d'action triennal et budget pour les années (2010-2012), indiquant que ce projet est le premier maillon de la série de plans d'action de l'ISESCO inscrits dans le cadre de son Plan d'action à moyen terme 2010-2018. Il souligné, à cet égard, que la Direction générale a veillé, lors de l'élaboration de la version finale de ce projet, à y introduire les amendements proposés par la 29^{ème} session du Conseil exécutif lors de l'examen des grandes lignes de ce projet de Plan d'action.

Abordant les objectifs stratégiques du projet de plan d'action, le Directeur général a précisé que la riposte à la campagne hostile à l'islam et aux musulmans constitue un objectif stratégique constant dans tous les plans d'action de l'Organisation, aussi important que le premier objectif majeur relatif aux priorités de développement et aux compétences de l'Organisation. Il s'agit notamment de promouvoir les efforts des Etats membres, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales en matière de développement durable et tirer profit des opportunités qu'offrent les outils éducatifs, scientifiques et culturels dans ce domaine. Il a, en outre, précisé que la Direction générale a fixé quatre objectifs stratégiques secondaires qu'elle entend réaliser au cours des trois prochaines années, à savoir : l'activation du rôle des ressources humaines dans le système éducatif ; le renforcement des établissements et centres de formation et la diversification des programmes de formation ; la promotion de la recherche scientifique et l'exploitation de ses résultats pour réaliser le développement durable ; la rénovation des politiques culturelles et le développement des mécanismes de l'action culturelle aux fins de développement ; et la contribution à la réduction du fossé numérique entre les Etats membres et les pays développés.

Concernant la structure du prochain plan d'action, le Directeur général a signalé que la Direction générale a jugé pertinent de garder la structure du Plan d'action 2007-2009, étant donné que celle-ci se caractérise par la clarté de ses trois chapitres relatifs à la politique générale, aux programmes et activités de soutien et aux dépenses communes. Ces chapitres sont répartis en champs d'actions qui, à leur tour, sont subdivisés en axes et, enfin, en

programmes et projets ayant des objectifs spécifiques, des contenus pratiques et des mécanismes de mise en œuvre appropriés.

S'agissant du contenu du prochain plan d'action, le Directeur général a souligné que ce plan ambitionne de consolider les réalisations accomplies dans divers domaines inscrits au plan d'action 2007-2009, de même qu'il entend promouvoir de nouveaux domaines inscrits dans le plan d'action à moyen terme 2010-2018. Ces domaines concernent, notamment, le développement des systèmes et structures éducatifs des Etats membres pour leur permettre d'accompagner les changements internationaux dans ce domaine et lutter contre toutes les formes d'analphabétisme, l'encouragement de l'investissement dans les projets culturels et la promotion de l'action culturelle dans le cadre de la diversité culturelle, du dialogue des cultures et de l'alliance des civilisations. Il s'agira également de développer les capacités des Etats membres dans le domaine de la recherche scientifique dédiée aux questions de développement durable, en particulier en matière d'agriculture, de gestion des ressources en eau, de préservation de l'environnement et d'innovation dans les domaines de l'énergie renouvelable et des techniques d'atténuation de la pauvreté, et de réduire le fossé numérique séparant les pays en développement des pays développés.

Le Directeur général a réaffirmé, à cet égard, le souci de la Direction générale de tirer bénéfice des outils de travail qui se sont avérés efficaces dans la réalisation des objectifs escomptés. Il est question ici, notamment, des commissions nationales, des parties compétentes dans les Etats membres, des relations de partenariat avec les organisations régionales et internationales et avec les bureaux régionaux de l'UNESCO et ses délégations, des moyens de travail dont est doté le nouveau siège permanent de l'Organisation, en plus des ressources financières qui seront allouées au plan d'action 2010-2012.

21- Lors des débats autour du Projet de Plan d'action et Budget pour les années 2010-2012, les membres du Conseil ont formulé les observations suivantes :

- Appeler l'UNESCO à dynamiser, dans le cadre de son nouveau plan d'action, la coopération avec les centres régionaux de formation spécialisés basés dans les Etats membres et ce, à travers la mise en œuvre des activités de formation entrant dans les domaines de compétence desdits centres, de manière à permettre à ceux-ci de perfectionner leur action et d'étendre leur rayonnement sur les plans national et régional.
- Souligner la nécessité d'introduire les indicateurs de rendement dans la description générale des programmes du Plan pour en faciliter l'évaluation.
- Prévoir la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication dans la ville de Doha à l'occasion de son élection capitale de la culture arabe au titre de 2010.

- Mettre l'accent sur la nécessité d'intégrer au Plan d'action des programmes sur les principes de la rationalisation dans les manuels scolaires pour sensibiliser les générations montantes aux valeurs islamiques prônées dans ce domaine.
- Exploiter les technologies de l'information dans la mise en réseau des institutions éducatives, scientifiques et culturelles dans les Etats membres afin de renforcer la coopération et l'échange d'expertise.
- Mettre à contribution les institutions de la société civile, opérant dans les champs de compétence de l'Organisation, dans les activités de celle-ci et renforcer la coopération avec ces institutions pour activer leur rôle dans le développement durable des sociétés musulmanes.
- Réaffirmer la nécessité d'exploiter les technologies de l'information et de la communication dans le développement de domaines aussi importants que l'éducation, l'enseignement à distance, l'enseignement scientifique et technique, l'enseignement des adultes, l'alphabétisation, notamment l'alphabétisation des femmes dans le milieu rural, et la sauvegarde de l'identité culturelle et des monuments de l'architecture islamique.
- Consacrer davantage d'intérêt aux activités concernant les catégories aux besoins spécifiques, en particulier les personnes handicapées, et leur permettre de bénéficier des activités et des programmes de l'ISESCO.
- Consacrer plus d'intérêt à la protection des enfants et des jeunes contre les contenus immoraux de l'internet et les mauvais usages des nouvelles technologies de l'information.
- S'intéresser davantage au problème de l'abandon scolaire, élaborer des programmes de formation et organiser des rencontres de sensibilisation afin d'aider les parties compétentes à lutter contre ce phénomène néfaste.
- Activer le rôle du Centre de l'ISESCO pour la Promotion de la Recherche scientifique dans la coordination et la coopération avec les centres de recherche dans les Etats membres
- Tirer avantage des expériences des Etats membres dans les domaines de compétence de l'Organisation afin d'améliorer la mise en œuvre des activités de l'ISESCO et activer son Plan d'action.
- Orienter les activités dédiées aux personnels des commissions nationales vers la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer leurs compétences et leur permettre de mieux faire connaître l'ISESCO et les efforts qu'elle déploie.

22- Suite aux délibérations qui ont eu lieu, le Conseil a adopté le projet de Plan d'action triennal et budget pour les années 2010-2012 et en a approuvé le budget (fixé à **41.100.453** \$ US), afin d'en assurer le financement, tout en prenant en considération les observations et les propositions qui ont été formulées ainsi que les priorités et les besoins des Etats membres au moment de l'exécution. Par ailleurs, le Conseil exécutif a félicité le Directeur général pour les efforts qu'il a déployés dans la conception des grandes orientations du projet de Plan d'action, en collaboration avec le Conseil. En outre, il a invité les Etats membres à verser intégralement leurs contributions au budget de ce Plan et appelé le Directeur général à poursuivre ses efforts visant à recueillir les ressources financières extrabudgétaires, de manière à mettre en œuvre la plus grande partie possible du Plan d'action pour les années 2010-2012.

Le Conseil s'est, en outre, félicité de l'approche suivie par la Direction générale, fondée sur une vision stratégique globale, multidisciplinaire, intégrée, cohérente et moderne.

Il a invité le Directeur général à mettre en œuvre le projet dudit plan, en insistant sur les conférences spécialisées, les projets d'envergure et les programmes de terrain, en coopération avec les institutions spécialisées et les centres nationaux et régionaux dans les Etats membres. De même, le Conseil a approuvé l'exonération de l'Etat de Palestine, la République islamique d'Afghanistan et la République Somalienne de leurs contributions au budget de l'Organisation au titre des années 2010-2012.

En outre, le Conseil a approuvé la présentation du projet de Plan d'action et budget pour les années 2010-2012 à la Conférence générale, et recommandé à celle-ci de l'adopter.

23- En considération des grands efforts constamment déployés par le Directeur général de l'ISESCO, Dr Abdulaziz Otman Altwaijri ; ayant passé en revue les réalisations distinguées de l'Organisation, grâce à Dieu et aux efforts du Directeur général et à son action continue et dévouée aussi bien sur le plan de la mise en œuvre des programmes et des activités, la bonne gestion de la Direction générale, le renouvellement et le développement des plans d'action successifs dont il a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre, que sur le plan de la création d'un large réseau de relations de coopération et de partenariats avec les organisations internationales et régionales et le renforcement de la présence de l'Organisation dans les conférences et les forums internationaux dans le but de mener à bien la mission civilisationnelle islamique au sein de la communauté internationale, corriger les informations erronées sur l'islam et les musulmans et soutenir les communautés et les minorités islamiques à travers le monde, le Conseil a invité, à l'unanimité, la Conférence générale à reconduire, lors de sa 10^{ème} session, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au poste de Directeur général de l'Organisation pour deux mandats successifs et renouvelables, la durée de chaque mandat étant de trois années. Il a renouvelé ses remerciements au Serviteur des Deux Lieux Saints ainsi qu'au Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir bien voulu présenter la candidature de Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au poste de Directeur général de l'ISESCO.

24- Le Conseil a, par la suite, adopté le projet d'ordre du jour de la 10^{ème} session de la Conférence générale de l'ISESCO, tel qu'il figure dans le document (CE30/2009/4.1).

25- Le Conseil a décidé de tenir sa 31^{ème} session, en juillet 2010, au siège permanent de l'Organisation à Rabat, au Royaume du Maroc.

26- Dans l'allocution qu'il a prononcée à la séance de clôture, S.E. Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, Directeur général de l'ISESCO, a indiqué que les décisions adoptées par la 30^{ème} session du Conseil exécutif de l'ISESCO augurent d'une nouvelle étape de l'action de l'Organisation et ouvrent la voie à leur adoption par la Conférence générale. Son Excellence a, en outre, exprimé la satisfaction que suscite en lui le bilan positif de la session actuelle du Conseil, soulignant qu'il aspire avec les membres du Conseil exécutif à ce que la Conférence générale trace le chemin pour la réalisation davantage d'objectifs. Il a affirmé aux membres du Conseil exécutif que si l'Organisation se développe et prend de l'envergure, c'est grâce à leur soutien et à la confiance que les Etats membres placent en elle. Il a également remercié le Conseil pour la confiance qu'il lui a témoigné et pour la recommandation faite à la Conférence générale pour sa réélection au poste de Directeur général de l'ISESCO pour deux nouveaux mandats successifs.

27- Par la suite, S.E. Dr Boubakar Doukouré, Président du Conseil exécutif de l'ISESCO, a prononcé une allocution dans laquelle il s'est félicité du sérieux qui a caractérisé les débats et de la profondeur des idées et des avis exprimés lors des différentes séances. Il a félicité les membres du Conseil ainsi que le Directeur général de l'ISESCO et ses collaborateurs pour le progrès accompli par l'Organisation, lequel constitue une source de fierté pour tous les Etats membres. Il a affirmé, au terme de son allocution, que les membres du Conseil poursuivront leurs efforts et leur action dans le cadre de la coopération et de la coordination avec la Direction générale de l'Organisation afin de réaliser les objectifs communs.

28- Au terme de la séance de clôture, les membres du Conseil exécutif ont adressé un message de remerciements et de gratitude à Son Excellence M. Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne, dans lequel ils expriment leur reconnaissance pour le soutien constant que Son Excellence apporte à l'ISESCO ainsi que pour la haute sollicitude dont S.E M. le Président entoure l'Organisation.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 1.1
du projet d'ordre du jour :
(Projet d'ordre du jour)**

Le Conseil exécutif,

- Se référant aux articles (22-24) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Ayant pris connaissance du projet d'ordre du jour des travaux de sa 30^{ème} session, objet du document (CE 30/2009/1.1 provisoire);
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- Adopte l'ordre du jour de sa 30^{ème} session, tel qu'il figure dans le document (CE 30/2009/1.1, adopté).



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 1.2
de l'ordre du jour:**

(Projet de programme de travail)

Le Conseil exécutif,

- Rappelant la Décision (CE 29/2008/D.5.1) adoptée par le Conseil exécutif lors de sa 29^{ème} session (Rabat, 2-4/7/2008) et dans laquelle celui-ci avait décidé de tenir sa 30^{ème} session au mois de juillet 2009, à Tunis, capitale de la République Tunisienne;
- Tenant compte de la Décision (CE 30/2009/D.1.1) par laquelle le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour de sa 30^{ème} session;
- Ayant pris connaissance du projet de programme de travail, tel qu'il figure dans le document (CE 30/2009/1.2 provisoire);
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- Adopte le programme de travail de sa 30^{ème} session, tel qu'il figure dans le document (CE 30/2009/1.2, adopté).



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 2.1
de l'ordre du jour :**

**(Rapport du Directeur général sur les activités de
l'Organisation pour l'année 2008)**

Le Conseil exécutif,

- Se fondant sur l'article (20) alinéa (a) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Ayant examiné le Rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour l'année 2008, objet du document (CE30/2009/2.1) ;
- Ayant suivi l'exposé présenté par le Directeur général de l'ISESCO à ce propos ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu et des opinions et observations exprimées par les membres du Conseil exécutif ;

décide ce qui suit :

- 1- Adopte le Rapport du Directeur général sur les activités de l'Organisation pour l'année 2008, tel qu'il figure dans le document (CE30/2009/2.1).
- 2- Exalte les efforts constants déployés par le Directeur général pour élargir les domaines de la coopération avec les Organisations internationales et régionales et les organismes islamiques et arabes, dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes.
- 3- Remercie le Directeur général et ses collaborateurs pour les efforts appréciables qu'ils déploient pour poursuivre la mise en oeuvre des programmes et rationaliser les dépenses y afférentes, tenant compte en cela des besoins prioritaires exprimés par les Etats membres et les communautés et minorités islamiques.

- 4-** Remercie le Directeur général pour la mise en œuvre d'activités dédiées à la République islamique d'Afghanistan, à la République Somalienne et à la République d'Irak.
- 5-** Salue la qualité de ce rapport et son excellente présentation.
- 6-** Approuve que le Rapport soit soumis à la 10^{ème} Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 2.2
de l'ordre du jour :**

**(Rapport du Directeur général pour les années 2007-2009 sur le rôle de
l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et
culturelles d'Al- Qods Al-Charif et de la Palestine)**

Le Conseil exécutif,

- Rappelant les décisions adoptées lors des sessions antérieures du Conseil exécutif concernant le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine ;
- Ayant pris note, à la lumière du document (CE 30/2009/2.2) relatif au « rapport du Directeur général pour les années 2007-2009 sur le rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine », que le Directeur général a accordé l'attention particulière qui doit revenir à la ville sainte d'Al Qods et à la Palestine ;
- Ayant pris connaissance du contexte difficile où vivent les citoyens palestiniens à Al-Qods Al-Charif et en Palestine, victimes des agressions criminelles perpétrées par les autorités d'occupation israéliennes ;
- Après avoir salué les efforts du Directeur général et de ses collaborateurs à ce sujet ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- 1- Adopte le document (CE 30/2009/2.2) relatif au rôle de l'ISESCO dans le soutien à apporter aux institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine, en prenant en considération les observations des membres du Conseil.
- 2- Dénonce les agressions israéliennes, la profanation des lieux saints de l'islam et la destruction des institutions éducatives, scientifiques et culturelles de la ville d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine.
- 3- Invite le Directeur général à redoubler d'efforts pour promouvoir les institutions éducatives, scientifiques et culturelles d'Al-Qods Al-Charif et de la Palestine.
- 4- Soutien les efforts du Directeur général visant à défendre la ville d'Al-Qods Al-Charif et la Palestine et appelle les Etats membres à rejeter les propositions formulées par les autorités d'occupation israéliennes concernant l'inscription des sites d'Al-Qods Al-Charif sur leur liste indicative du patrimoine mondial et œuvrer à la suppression de ces propositions de tous les documents de l'UNESCO.
- 5- Approuve la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 2.3
de l'ordre du jour :**

(Rapport du Directeur général pour les années 2007-2009

sur l'évaluation de l'action de l'Organisation)

Le Conseil exécutif :

- Se basant sur le deuxième alinéa du dispositif de la décision (C.E. 12/91/D.2.5) adoptée par le Conseil exécutif lors de sa douzième session, invitant le Directeur général à présenter régulièrement un rapport sur l'évaluation de l'action de l'Organisation à la session du Conseil exécutif qui précède immédiatement la tenue de la session ordinaire de la Conférence générale;
- Considérant avec appréciation, à la lumière du rapport d'évaluation de l'action de l'Organisation, objet du document (CE30/2009/2.3), que le Directeur général a mis en application les décisions du Conseil, en incorporant dans ledit document les données de l'évaluation externe des programmes et activités exécutés dans le cadre du Plan d'action 2007-2009 ;
- Ayant suivi l'exposé du Directeur général ;
- Après avoir salué les efforts du Directeur général et de ses collaborateurs à ce sujet ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- 1- Adopte le Rapport du Directeur général pour les années 2007-2009 sur l'évaluation de l'action de l'Organisation, tel qu'il figure dans le document (CE30/2009/2.3), en prenant en considération les observations des membres du Conseil.

Décision CE 30/2009/ D.2.3 p 2

- 2- Invite les Etats membres à coopérer et interagir avec les opérations d'évaluation externe entreprises par l'Organisation dans le cadre de l'exécution des programmes et activités de son Plan d'action.
- 3- Invite le Directeur général à présenter un rapport sur l'évaluation de l'action de l'Organisation pour les années 2010-2012 à la 33^{ème} session du Conseil exécutif et à la 11^{ème} Conférence générale.
- 4- Approuve la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 2.4
de l'ordre du jour :
(Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture,
Rapport de la Société d'Audit et Rapport de la
Commission de Contrôle financier pour l'année 2008)**

Le Conseil exécutif,

- Se fondant sur :
 - * les articles (16) et (19) de la Charte;
 - * l'article (20), alinéas (b, e, f et g) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
 - * les articles (19-20) et (24-29) du Règlement financier;
- Ayant pris connaissance du Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture, Rapport de la Société d'Audit et Rapport de la Commission de Contrôle financier pour l'année 2008, tels qu'ils figurent dans le document (CE30/2009/2.4);
- Ayant entendu les exposés présentés par le Directeur général, le représentant de la Société d'Audit, le représentant du Bureau d'études et le Président de la Commission de Contrôle financier à ce sujet;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- 1- Adopte le Rapport financier du Directeur général et comptes de clôture, le Rapport de la Société d'Audit et le Rapport de la Commission de Contrôle financier pour l'année 2008, tels qu'ils figurent dans le document (CE30/2009/2.4).

Décision CE 30/2009/ D.2.4 p.2

- 2- Se félicite des efforts consentis par le Directeur général dans le recouvrement des ressources financières, la rationalisation des dépenses et le perfectionnement des méthodes de travail au sein de l'Organisation et l'appelle à poursuivre ses initiatives et ses efforts fructueux pour recueillir davantage de soutien à l'action de l'Organisation.
- 3- Exprime ses remerciements aux personnalités et aux parties qui ont fait des dons de soutien à l'Organisation.
- 4- Remercie la Commission de Contrôle financier et la Société d'Audit pour la préparation du Rapport.
- 5- Approuve la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27– 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 2.5
de l'ordre du jour :**

**(Rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres
au budget de l'Organisation et le redressement de la situation
financière de l'Organisation pour l'année 2008)**

Le Conseil exécutif :

- Se fondant sur l'article (6) du Règlement financier ;
- Rappelant les décisions adoptées à ce sujet lors des précédentes sessions du Conseil exécutif, notamment :
 - * la décision (CE 24/2003/D.3.2) adoptée lors de la vingt-quatrième session du Conseil exécutif (Téhéran, 21-25/12/2003), par laquelle le Conseil a adopté le rapport du Conseil exécutif sur les critères d'exonération des Etats membres de leurs arriérés;
 - * la décision (CE 28/2007/D.2.2) adoptée lors de la vingt-huitième session du Conseil exécutif (Rabat, 9/7/2007) ;
 - * la décision (CE 29/2008/D.2.3) adoptée lors de la vingt-neuvième session du Conseil exécutif (Rabat, 2-4/7/2008) ;
- Ayant suivi l'exposé du Directeur général à ce sujet ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- 1- Adopte le Rapport du Directeur général sur les contributions des Etats membres au budget de l'Organisation et le redressement de la situation financière de l'Organisation pour l'année 2008, tel qu'il figure dans le document (CE30/2009/2.5).

- 2- Exprime ses remerciements et son appréciation au Directeur général pour ses démarches intenses auprès des Etats membres pour assurer le recouvrement de la plus grande partie des contributions et le renforcement de la coopération avec les Organisations internationales en vue de soutenir les programmes et activités de l'Organisation.
- 3- Invite les Etats membres qui ne se sont pas acquittés de leurs contributions et qui n'ont pas réglé leurs arriérés à le faire dans les meilleurs délais, conformément à leurs engagements, afin de permettre à l'Organisation de mener à bien son action.
- 4- Invite le Directeur général à poursuivre la coordination et la concertation avec les Etats membres ayant des arriérés, en vue du recouvrement de ces arriérés et de la conception, d'un commun accord, de mécanismes pratiques pour y procéder, sur la base des résolutions de la Conférence générale et des décisions du Conseil exécutif en la matière.
- 5- Approuve la présentation du Rapport à la 10^{ème} Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 3.1
de l'ordre du jour :**

**(Projet de Plan d'action triennal et budget
pour les années 2010-2012)**

Le Conseil exécutif,

- Se fondant sur :
 - * L'article (12), paragraphe III, alinéa (c) de la Charte ;
 - * L'article (20), alinéa (c) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Ayant examiné le projet de Plan d'action triennal et budget pour les années 2010-2012, objet du document (CE30/2009/3.1).
- Après avoir salué les efforts du Directeur général et de ses collaborateurs à ce sujet ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- 1- Adopte le projet de Plan d'action triennal et budget pour les années 2010-2012, objet du document (CE30/2009/3.1) et en approuve le budget fixé à **41.100.453** dollars US, afin d'en assurer le financement, tout en prenant en considération les observations et propositions du Conseil exécutif ainsi que les priorités et les besoins des Etats membres au moment de l'exécution.
- 2- Remercie le Directeur général pour ses efforts visant à établir les fondements généraux du projet de Plan d'action et budget pour les années 2010-2012, en coopération avec le Conseil exécutif.

- 3- Invite les Etats membres à verser intégralement leurs contributions au budget de ce Plan et invite le Directeur général à poursuivre ses efforts visant à recueillir les ressources financières extrabudgétaires, de manière à mettre en œuvre la plus grande partie possible du Plan d'action pour les années 2010-2012.
- 4- Se félicite de l'approche adoptée par la Direction générale qui se base sur une vision stratégique globale, transdisciplinaire, intégrée, cohérente et moderne.
- 5- Invite le Directeur général à mettre en œuvre le projet de Plan d'action à travers les conférences spécialisées, les grands projets, les programmes de terrain et autres activités qualitatives et ce, en coopération avec les institutions et les centres nationaux et régionaux spécialisés dans les Etats membres.
- 6- Approuve la proposition relative à l'exonération de l'Etat de Palestine, de la République islamique d'Afghanistan et de la République Somalienne de leurs contributions au projet de Plan d'action triennal et Budget (2010-2012).
- 7- Invite l'ISESCO, dans le cadre de ses programmes spéciaux, à soutenir les établissements éducatifs, scientifiques, culturels et informationnels au Golan syrien occupé afin de contrecarrer les politiques de l'occupation israélienne qui veulent oblitérer son identité arabo-islamique.
- 8- Approuve la présentation du projet de Plan d'action et budget à la 10^{ème} Conférence générale et recommande à celle-ci de l'adopter.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 4.1
de l'ordre du jour :**

(Préparation de la 10^{ème} session de la Conférence générale)

Le Conseil exécutif,

- Se fondant sur les dispositions de l'Article (20) alinéa (d) du Règlement intérieur du Conseil ;
- Ayant pris connaissance du Projet d'ordre du jour et du Projet de Programme de travail de la Conférence générale ;

décide ce qui suit :

- Adopte le projet d'ordre du jour et le projet de programme de travail de la Conférence générale tels qu'ils figurent dans les documents (C.G.10/2009/1.2) et (C.G.10/2009/1.3).



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

Décision concernant le point 4.1

de l'ordre du jour :

(Préparation de la 10^{ème} session de la Conférence générale)

- Election du Directeur général-

Le Conseil exécutif,

- En considération des grands efforts déployés par le Directeur général, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri, et ayant passé en revue les réalisations distinguées de l'Organisation, grâce à Dieu et aux efforts du Directeur général et à son action continue et dévouée aussi bien sur le plan de la mise en œuvre des programmes et des activités, la bonne gestion de la Direction générale, le renouvellement et le développement des plans d'action successifs dont il a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre, que sur le plan de la création d'un large réseau de relations de coopération et de partenariats avec les organisations internationales et régionales et le renforcement de la présence de l'Organisation dans les conférences et les forums internationaux dans le but de mener à bien la mission civilisationnelle islamique au sein de la communauté internationale, corriger les informations erronées sur l'islam et les musulmans et soutenir les communautés et les minorités islamiques à travers le monde ;
- Se référant à l'Article (20) alinéa (j) du Règlement intérieur du Conseil ;
- Tenant compte des propositions qui ont été formulées ;

décide ce qui suit :

- 1- Invite la Conférence générale à reconduire, lors de sa 10^{ème} session, Dr Abdulaziz Othman Altwaijri au poste de Directeur général de l'Organisation pour deux mandats successifs et renouvelables, la durée de chaque mandat étant de trois années.

2- Remercie de nouveau et réexprime sa reconnaissance au Serviteur des Deux Lieux Saints et au Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir bien voulu répondre favorablement à la demande assistant à présenter la candidature de Dr Abdulaziz Otman Altwaijri au poste de Directeur général de l'ISESCO.



Décision CE 30/2009/D.4.2

**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant le point 4.2
de l'ordre du jour :**

(Date et lieu de tenue de la 31^{ème} session du Conseil)

Le Conseil exécutif,

- Se fondant sur les dispositions de l'Article (9) du Règlement intérieur du Conseil exécutif qui stipule que le Conseil fixe, au cours de chaque session, le lieu ainsi que la date de sa session suivante ;

décide ce qui suit :

- Tient la 31^{ème} session du Conseil exécutif à la première moitié du mois de juillet 2010 au siège permanent de l'ISESCO.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Décision CE 30/2009/D.



**Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 30^{ème} session

**Tunis, République Tunisienne
4-6 Rajab 1430 H / 27 – 29 juin 2009**

**Décision concernant les champs de compétence de l'Organisation
et les attributions de ses organes suprêmes**

Le Conseil exécutif,

- Après avoir suivi la présentation des rapports du Directeur général concernant la supervision, la coordination et l'évaluation des activités de l'ISESCO et l'organisation des conférences ministérielles spécialisées ;
- Se fondant sur la Charte de l'Organisation et sur ses Règlements intérieurs ;
- Tenant compte des délibérations qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

- 1- Réaffirme les compétences de la Conférence générale et du Conseil exécutif en ce qui concerne la supervision de l'action de l'Organisation, la coordination de ses activités et leur évaluation tel que stipulé dans la Charte de l'ISESCO et ses Règlements intérieurs.
- 2- Soutient la prise en charge par l'ISESCO de l'organisation de conférences ministérielles spécialisées, notamment dans les domaines de la culture, l'enseignement

supérieur et la recherche scientifique, l'environnement et l'enfance, en coordination avec le Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence islamique.

- 3- Approuve la présentation بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ la 10^{ème} session de la Conférence générale pour adoption.



Décision C.E.P 8/2009/ D

**L'Organisation islamique pour l'Education,
les Sciences et la Culture
- ISESCO -**

Conseil exécutif / 8^{ème} Session procédurale

Tunis, République Tunisienne

9-10 Rajab 1430 H / 2-3 juillet 2009

Décision concernant

L'élection du Bureau du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif :

- Se fondant sur les dispositions de l'article (10) du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
- Conformément aux délibérations qui ont eu lieu lors de la huitième séance procédurale tenue le vendredi 3 juillet 2009 à Tunis, République Tunisienne, au terme des travaux de la 10^{ème} conférence générale (Tunis, 2-3 juillet 2009) ;
- Tenant compte des discussions qui ont eu lieu ;

décide ce qui suit :

Elit son bureau comme suit :

- **Président : Burkina Faso**
- **Vice-Présidents :**

- République d'Azerbaïdjan
 - République du Soudan
 - République de Gambie
- **Rapporteur** : Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste